

**AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/..60...
/S/2025-2026 RELATIF A L'ASSURANCE INCENDIE DES IMMEUBLES, VILLAS
ET DES EQUIPEMENTS DE L'INSS.**

I. DE L'INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE « INSS »

Date de publication : 18 / 3 /2026

Date d'ouverture des offres : 07 / 4 /2026

Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les sociétés d'assurance à présenter leurs offres sous pli fermé, pour un marché relatif à l'Assurance de la Flotte Automobile et de l'assurance incendie des immeubles, villas et des équipements de l'INSS pour une période de 12 mois calendaire. L'assurance incendie des immeubles, villas et des équipements est spécifiée à la Section II.

1. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot :

Assurance incendie des immeubles, villas et des équipements de l'

2. Financement du marché.

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2025-2026

3. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

4. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physiques ou morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 et 162 du Code des Marchés Publics, édition 2018.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier de relance d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 54, moyennant le paiement de Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié sur le compte n° CC 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et l'autre moitié sur le compte n° CC 10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS. Il peut également être **consulté** dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), **au 5^{ème} étage n° 506**. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière**. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

Les offres doivent comprendre une caution de soumission (Garantie bancaire) de HUIT CENT MILLE FRANCS BURUNDI (800.000fbu) conformément au Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.

Les offres devront être soumises au secrétariat de la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, Rez de chaussée, Tél : 22 26 95 08 au plus tard le 07/04/2026 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au plus tard le 07/04/2026 à 9 heures locales.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération. Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

9. Séance d'ouverture des offres

- 9.1 Les offres seront ouvertes dans la salle de réunions du 5^{ème} étage de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 07/04/2026 à 9 heures 30 min.

(Signature)

10. Critères de qualification.

Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

a) Les documents administratifs.

- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et portant son numéro ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce datant d'au plus 3 mois ;
- Une copie des statuts de la société (personne morale) ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
- La garantie de soumission de **cinq cent mille fbw(500.000fbw)**.
- Le Registre de commerce (copie) ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire

b) Les documents techniques.

- Avoir des traités de réassurances actualisés pour l'exercice en cours 2026 ;
- Un document attestant un délai d'indemnisation le plus court avec preuve à l'appui d'un sinistre clôturé ;
- L'acte d'engagement ;
- Au moins 3 contrats de prestation de services analogues déjà exécutés avec 3 attestations de bonne fin ;

b) L'offre financière :

- L'acte de soumission établi suivant le modèle en annexe ;
- La prime totale
- Le délai d'exécution

N.B : Le Soumissionnaire doit se conformer à la décision no 540/93/021 du 29/11/2024 de la ARCA portant fixation des tarifs et des taux de commission minima des produits d'assurance non vie et vie au Burundi.

11. Adresse du Maître d'Ouvrage

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

**Chaussée Prince Louis Rwagasore,
BP 1600 BUJUMBURA
Tél : 22 26 95 08 ou 22 26 95 54.**

Bujumbura, le 13 / 03 / 2026.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

